

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-718722

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 15159921896.10	Société : RAM 150818		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : CHAZZAL DRISSIA			
Date de naissance : 28/11/53			
Adresse : Résidence Aerocity IMMO Dptn n°10 Cosa			
Tél. : 0675 364 754	Total des frais engagés : 1142,60 Dhs		

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mouad LEFRAYAH
Médecin Généraliste

Cachet du médecin :

21/12/2022

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Problème*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

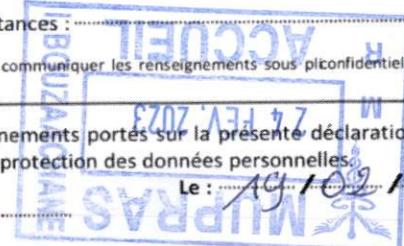
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Rouf

Le : 19/12/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/11/2022	VI	1.	5000 Dhs (CSI 1m)	INP : 09/10/4285 Dr. Mouad LEFRAYAH Médecin Généraliste

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DU DOCTEUR M. DE LAURENTI 1022 93</i>	02/12/22	121,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p><i>Centre Européen d'Analyses Radiologiques</i> <i>Mar Al Khayam Rés. Ryad Alifa</i> <i>A1 Bureau 01 CFC Casablanca</i> <i>Tél : 05 20 63 00 30</i></p>	09/11/14	13,370	52018017

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Mme GHAZAL DRISSIA

1) Urée / Creat

2) ionogramme

3) Test à la COVID 19
SUD

LEAM
Laboratoire Européen d'Analyses
Médicales
Bd. Ouar Al Khayam Bds. Ryad Anfa
Imme. A1 Bureau 01 CFC Casablanca
Tél : 05 20 63 00 30

GLOBAL SECURIS ASSISTANCE
Urgence 24 H / Ambulance
Tél: 05 22 24 24 21

Dr. Mouad LEFRAYAH
Médecin Généraliste

LOT: 220479
DLUO: 06/2025
69,00 DH



LOT 211488
EXP 03/2024
PPV 52.80DH

Best Before 03/2024
Whitening Bleach

LABORATOIRE EUROPÉEN D'ANALYSES MÉDICALES®

Dossier N°: **2212024003**

Résultats de : **Mme GHAZZAL DRISSIA**

Né(e) le : **28-11-1953 – 69 ans**
N° CIN : **A80856**

Date du prélèvement : **02-12-2022 10:27. ZC**
Edition du : **23-02-2023 à 11:36**

Mme/Mr le Dr Prescripteur Médecin

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< *Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 21-02-2023 à 11:45* >

BIOCHIMIE

Age	69	Ans
Poids	113	Kg
Taille:		
Créatinine sanguine	11.0	mg/l (3.0-12.0)
	97.35	umol/l (26.55-106.20)
Clairance calculée	85.7	ml/mn (75.0-140.0)

Observations :

En cas d'insuffisance rénale on observe une diminution du débit de filtration glomérulaire.

NB : Ce résultat impose un recueil des urines pendant 24H.

Valeurs de références :

Valeur normale : entre 80 ml/min et 140 ml/min

Estimation suivant la formule de Cockcroft et Gault ou suivant la formule MDRD.

Les valeurs normales rapportées à la surface corporelle d'un adulte (SC: 1.73m²)

Interprétations :

- Clearance > 60 ml/mn : pas d'insuffisances rénale ou insuffisance rénale légère.
- Clearance entre 30 et 59 ml/mn : insuffisance rénale modérée.
- Clearance entre 15 et 29 ml/mn : insuffisance rénale sévère.
- Clearance < 15 ml/mn : insuffisance rénale terminale.

Ionogramme Sur liquide de ponction(NA-K-CL-CA-PT-RA)

Electrode sélective d'ions diluée (indirecte)COBAS6000

Sodium	135.0	mmol/L	(135.0-145.0)
Potassium	4.95	mmol/L	(3.60-5.20)
Chlore	102.0	mmol/L	(96.0-108.0)
Calcium	91.2	mg/l	(84.0-102.0)
Protides Totaux	66.00	g/l	(60.00-87.00)
Réserve alcaline	23.0	mmol/L	(20.0-32.0)
 Urée: (Test cinétique)	0.26	g/l	(0.15-0.50)
	4.33	mmol	(2.50-8.34)
 Créatinine: (Dosage colorimétrique cinétique)	11.0	mg/L	(3.0-12.0)
	97.4	umol/l	(26.6-106.2)
 Protéine C-Réactive: (Test immunoturbidimétrique)	77.6	mg/L	(<5.0)

Validation biologique par : Le Dr FADLI Zineb

LEAM
Laboratoire Européen d'Analyses
Médicales
Bd. Omar Al Khayam Rés. Ryad Anfa
Imm. A1 Bureau 01 CFC Casablanca
Tél : 05 20 63 00 30

Dossier n° 2212024003 de Mme DRISSIA GHAZZAL

2 / 2

Laboratoire Européen d'Analyses Médicales

📍 Avenue Omar Al khayam, Rés Ryad Anfa, Casa Anfa, Casablanca
✉ Accueil.laboratoireeuropeen@gmail.com
IF : 50357915 Patente : 36003523 ICE : 003060895000029

📞 05 20 630 030 / 08 08 514 050
☎ Urgence 0607 201 201

Prélèvements à domicile sur rendez - vous 06 07 201 201



GLOBAL SECOURS ASSISTANCE

MEDECIN A DOMICILE - AMBULANCE EQUIPÉE - AVION SANITAIRE NATIONAL/INTERNATIONAL

0522 24 24 21

Casablanca, le 09.11.2022

Ordonnance

GHAZZAL DRISSA

Homme âgé de 68 ans l'hypertendue
Sous Courey long Zyprexa
qui présente une fièvre 38°C
+ toux sèche + myalgie
+ Diaphorèse depuis 03 jours.
L'examen clinique trouve une rhinorrhée.

faire test PCR

Dr. Mouad LEFRAYAH

Médecin Généraliste

URGENCES 24/7

GLOBALSECOURS.ASSIST@GMAIL.COM

63,-

F - Docin Vox

2 cas x 31,5

(S.V)

8) aedes 20

52,80 2 set/1kg 30 + 100%

9) i - odr 0
2 jet x 2

(S.V)

10) clopr 1 jūs x 31,5

121,80

Dr. Mouad LEFRAYAH
Médecin Généraliste

S.V

PHARMACIE NASRI
Dr. Rachid NASRI
15bis, Elouz 2 Cité Comptoir
Hay Hassani-Casab
022 93 28 77
Tél



GLOBAL SECOURS ASSISTANCE

MEDECIN A DOMICILE - AMBULANCE EQUIPÉE - AVION SANITAIRE NATIONAL/INTERNATIONAL

0522 24 24 21

Casablanca, le 02.12.2022

Ordonnance

GLAZZAL DRISSIA

- 1) FZIX 500 mg
2 g x 1er jours puis 1/2 g quotidien
- 2) Doliprane 1000 mg
2 g x 3/j
- 3) Vit C 1000 mg
2 g/j 30 jours
- 4) Zimasken 5 mg
2 g/j 30 jours
- 5) Denc 1 Ampoule / Semaine 3 semaines
- 6) Cendiaspr 1 g/j 10 jours

Dr. MOYAD L'EFRAYAH
Medecin Généraliste

URGENCES 24/7

GLOBALSECOURS.ASSIST@GMAIL.COM

FACTURE N° 2212024003
LABORATOIRE EUROPÉEN D'ANALYSES MÉDICALES
Casablanca le 02-12-2022

INPE : 063064935



Mme DRISSIA GHAZZAL

Demande N° 2212024003

Récapitulatif des analyses	
Analyse	
Prélèvement sanguin adulte	
DFG (cockcroft et gault)	Femme (HN)*
Urée	
Ionogramme complet(Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	
CRP (Protéine C réactive)	
Créatinine	

Total des B : 370

Arrêtée la présente facture à la somme de : * **520.8 DH ***
cinq cent vingt dirhams quatre-vingts centimes

*(HN) = analyse hors nomenclature

LEAM
Laboratoire Européen d'Analyses
Médicales
Bd. Omar Al Khayam Rés. Ryad Anfa
10000 Casablanca
Tel: 05 20 63 00 30